

## Information aux utilisateurs de la Maison des Sports

**DIRECTION DES SPORTS – ☎ : 02.44.73.44.88 – WS/CG/CK/2011-59**  
**Dossier suivi par : C. Guillou / C. Kerloc'h**  
**Objet : Réservation salles de réunion Maison des Sports**

Saint-Nazaire, le 25 novembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, je vous informe de changements d'interlocuteurs au sein de l'unité Installations Sportives de la Direction des Sports (cf. organigramme).

En effet, comme vous le savez peut-être, M. Henri DERVE, futur retraité, va nous quitter après de nombreuses années de bons et loyaux services. Il sera remplacé par M. Guy VEILLAUD à compter du **lundi 5 décembre 2011**.

M. VEILLAUD aura alors en charge le suivi technique des installations suivantes : *Soucoupe, Léo Lagrange Tennis, Léo Lagrange Football, Léo Lagrange salles spécialisées, Coubertin, Saint-Marc, Bouletterie, Reton, Kerlédé, Maison des Sports, J. Ferry, L. Blum et PM. Curie.*

M. ALEXANDRE André reste quant à lui responsable des installations : *Marc Garnier, Lemoine, Immaculée, Pré-Hembert, Berthauderie, Porcé et Heinlex, Carnot, E. Renan, F. Buisson, Gambetta, V. Hugo et Guyodo.*

Je tiens à vous préciser, par conséquent, que les demandes de salles à la Maison des Sports ne seront plus à la charge de M. DERVE. Toute demande de réservation devra être formulée, **à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2011**, au secrétariat de l'unité Installations Sportives via [sportsreservation@mairie-saintnazaire.fr](mailto:sportsreservation@mairie-saintnazaire.fr). **Aucune réservation ne sera prise en compte en dehors de ce fonctionnement.** Nous vous demandons également de bien vouloir respecter les délais de retour fixés par l'unité :



- **8 jours** (minimum avant la date de l'évènement) pour les réservations pour la Maison des Sports.
- **3 semaines** avant le début des vacances scolaires.
- **2 mois** pour le recensement des besoins annuels.

Enfin, je vous rappelle que toute demande (compétition, réservation, manifestation, dysfonctionnement technique, ...) doit être envoyée au secrétariat de l'unité ([sportsreservation@mairie-saintnazaire.fr](mailto:sportsreservation@mairie-saintnazaire.fr)) afin qu'elle puisse être traitée dans les plus brefs délais.

Comptant sur votre compréhension et votre coopération.

L'ensemble de l'unité Installations Sportives reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

**Le Responsable de l'Unité Installations Sportives**



  
**W. SEVILLANO**